

2 juin 1980 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Interview accordée par M. Valéry Giscard d'Estaing au journal "Helsingin Sanomat" sur les questions internationales et les relations franco-finlandaises, à l'occasion de sa visite officielle en Finlande, Paris, Palais de l'Élysée, le lundi 2 juin 1980

QUESTION.- En examinant la politique extérieure de la France, on est frappé par sa volonté manifeste d'agir dans le monde. Quel est à votre avis le rôle exact de la France ?

- LE PRESIDENT.- La France, par son histoire, par sa tradition, par tempérament aussi, est présente et active dans le monde. Pratiquant une politique indépendante et fidèle aux grands principes qui doivent régir les relations entre les Etats et assurer le respect des droits de l'homme, ouverte aux aspirations des nations nouvellement indépendantes, pratiquant largement le dialogue et la coopération, elle jouit d'une audience internationale et compte dans le monde des amitiés nombreuses et diverses. En outre, n'étant pas une super-puissance, n'ayant aucune ambition hégémonique, ni revendications politique ou territoriale à satisfaire, ses intentions ne sont pas suspectées.

- Son rôle est donc de consacrer ce capital moral et politique et son expérience des affaires internationales à l'atténuation des tensions, à l'instauration d'un ordre mondial plus juste, fondé sur la coopération et le développement à la défense de l'homme là où ses droits sont ignorés ou bafoués.

QUESTION.- La structure actuelle du monde admet de moins en moins la possibilité de suivre une ligne de neutralité ou de non-alignement ou de n'importe quelle politique qui s'écarterait des voies tracées par les super-puissances. Quel est l'avenir des politiques de neutralité ou de non-alignement dans un monde où les pressions politiques, économiques et militaires ne cessent d'augmenter ?

- LE PRESIDENT.- La neutralité et le non-alignement sont deux concepts différents. Ceci étant souligné, ils expriment l'un et l'autre, la volonté des Etats concernés de n'être pas un enjeu dans la compétition des puissances. Cette volonté ne peut être assurée que si la rivalité des blocs n'impose pas sa loi, si l'affrontement des super-puissances ne commande pas l'ensemble des relations internationales.

- Le respect des politiques de neutralité et de non-alignement est donc lié à celui des rapports Est - Ouest. C'est pourquoi il est nécessaire de préserver l'équilibre de ceux-ci et il est également nécessaire qu'aucune super-puissance ne cherche à obtenir par la force des avantages unilatéraux au mépris des principes qui fondent la communauté internationale. Les pays neutres et non-alignés sont donc directement concernés par les crises qui mettent en cause l'équilibre international et l'esprit de la détente. Ils doivent faire entendre leur voix pour obtenir le retour à un type de relations qui sauvegarde leur identité.

QUESTION.- Quelles sont les chances de la détente comme politique réaliste ?

- D'autre part la France avec les autres pays de la Communauté déclare que la détente doit être une conception globale et ne peut pas se limiter seulement à l'Europe. Quelles sont les conséquences pratiques de ce point de vue en ce qui concerne par exemple la Conférence de Madrid ?

- LE PRESIDENT.- La politique de détente, à l'origine de laquelle la France a pris une part

importante, est fondée sur le respect des principes qui régissent les rapports internationaux sur un certain équilibre des forces et sur la confiance. Si ces éléments fondamentaux de la détente sont mis en cause, celle-ci se trouvera elle-même atteinte. Cela ne signifie pas qu'elle soit moins nécessaire, mais qu'elle est devenue plus difficile. La situation appelle donc des initiatives susceptibles de rétablir les conditions de la détente, en particulier là où elle a été atteinte.

- La France, comme ses partenaires de la Communauté `CEE` et de nombreux autres pays, est fermement attachée à une conception globale de la détente. Nous ne pouvons en accepter une version réduite, amoindrie, régionalisée, car il ne s'agirait pas, à nos yeux, d'une véritable détente. C'est dans cet esprit que la France envisage la prochaine réunion de Madrid `CSCE`. Il serait vain de dissimuler que la situation internationale pèsera sur cette rencontre. Pour notre part, nous souhaitons qu'elle constitue une étape positive sur le chemin de la détente et nous la préparons activement à cette fin.

QUESTION.- L'Europe de la Communauté `CEE` pourra-t-elle jamais devenir une unité politique et surtout militaire si elle veut être prise au sérieux par les super-puissances ?

- LE PRESIDENT.- L'organisation de l'Europe, qui se construit depuis près de 30 ans, a d'abord pour objet de substituer aux rapports de puissance entre Etats des relations contractuelles, fondées sur la solidarité et la complémentarité des intérêts. Elle s'exprime dans l'Europe des traités, qui donne son assise à une interdépendance croissante entre les neuf sur-le-plan économique.

- L'organisation de l'Europe, c'est, ensuite, l'expression, par ses neuf Etats, dans le respect de leur souveraineté, de la solidarité de leur destin et elle se traduit par la concertation politique qui conduit à des actions communes sur la scène internationale. L'Europe s'y exprime fréquemment d'une seule voix et elle est écoutée.

- Qu'il s'agisse de la situation au Proche-Orient, dans l'Asie du Sud-Est, de celle qui résulte de l'intervention soviétique en Afghanistan, des relations avec l'Afrique ou avec l'Amérique latine, des Nations-unies, qu'il s'agisse aussi de la préparation de la réunion de Madrid `CSCE`, nos neuf pays ont pris l'habitude de se concerter, de faire connaître leurs vues communes et, s'il y a lieu, de proposer des actions. Leur position est écoutée. L'Europe, n'en doutez pas, est prise au sérieux. Beaucoup placent en elle l'espoir de faire progresser l'organisation d'un monde plus juste et plus sûr.

QUESTION.- Le projet de créer des liens solides entre l'Europe de l'Ouest et les pays producteurs d'énergie et de matières premières ne comporte-t-il pas un risque de faire de l'Europe l'otage de gouvernements peu stables ayant leurs buts politiques particuliers ?

- LE PRESIDENT.- La coopération internationale repose sur des solidarités et des complémentarités. C'est l'absence de coopération qui est un facteur de tension et non le renforcement des relations.

- Je suis donc convaincu que l'établissement de rapports stables avec les pays producteurs d'énergie et de matières premières, qu'ils soient développés ou en développement d'ailleurs, est un facteur d'équilibre dans les relations internationales. Il contribue à la confiance mutuelle et à une meilleure compréhension des préoccupations et des intérêts de chacun.

- C'est le sens, en particulier, du projet français de trilogie destiné à donner un contenu positif et dynamique aux solidarités qui lient les trois ensembles africain, arabe et européen.

QUESTION.- L'Europe de l'Ouest cherche à éviter les situations où les super-puissances prennent des décisions la concernant à son insu. Est-ce qu'il faut voir les initiatives françaises de désarmement en Europe dans cet objectif ? Quel est l'état d'avancement de ces projets ?

- LE PRESIDENT.- Je veux d'abord corriger l'impression négative que peut donner votre question.

- La France ne peut voir qu'avec faveur les deux super-puissances négocier entre elles la limitation et, nous le souhaiterions, la réduction de leurs arsenaux nucléaires démesurés. C'est entre l'Union soviétique `URSS` et les Etats-Unis que se déroule la course aux armements dans le domaine nucléaire. C'est à elles qu'il appartient par conséquent d'y mettre un terme.

- Dans cet esprit, la France a salué la signature de SALT II et a souhaité que l'accord puisse entrer en vigueur le plus rapidement possible.

- L'objet des initiatives françaises est différent, même s'il est complémentaire. Il concerne spécifiquement l'Europe dans son acceptation géographique et il vise les armements conventionnels dont l'accumulation et le déséquilibre constituent une menace pour la sécurité des pays européens. Il va de soi que, dans un tel domaine, c'est aux pays européens, parce qu'ils sont directement concernés, qu'il appartient de prendre des initiatives.

- Ce que propose la France, c'est de réunir une conférence sur le désarmement en Europe dont elle souhaite que le mandat soit adopté à Madrid. Il s'agirait, d'abord, d'arrêter un ensemble de mesures de confiance, à la fois cohérent et significatif du point de vue de la sécurité, qui créeraient ainsi les bases permettant, dans une seconde phase, d'examiner la limitation et la réduction des armements conventionnels.

- Nous souhaitons que la réunion de Madrid permette d'adopter le mandat de la conférence du désarmement en Europe. Nous avons obtenu le soutien à la fois de nos partenaires des Neuf, des pays de l'Alliance atlantique et d'un grand nombre de pays européens, y compris des pays neutres et non-alignés, puisque le Conseil de l'Europe, dans ses déclarations des 22 novembre 1979 et 10 avril 1980, a repris les éléments de la démarche que je vous ai exposée.

- La France poursuit actuellement ses consultations avec tous les signataires de l'acte final «CSCE». Elle attache une grande importance à ses contacts avec les pays neutres et, notamment, avec la Finlande.

QUESTION.- Quel jugement portez-vous sur l'état actuel des relations bilatérales franco-finlandaises et quel sens donnez-vous à votre visite en Finlande ?

- LE PRESIDENT.- Le voyage que je vais effectuer en Finlande constitue la réponse trop longtemps différée à la visite que le Président KEKKONEN a faite en France en 1962.

- J'attache une grande importance à cette visite car il ne m'apparaît pas que les relations entre nos deux pays aient atteint le niveau auquel elles pourraient prétendre.

- Il y a en France, un capital d'estime et de sympathie pour la Finlande et pour le peuple finlandais qui a manifesté au cours de son histoire ses qualités de courage et sa volonté, face aux épreuves et aux défis, de demeurer lui-même, en gardant la maîtrise de son destin.

- La Finlande occupe, dans sa région et en Europe, une place importante. Elle a pris des initiatives utiles et a joué un rôle très positif pour la promotion du dialogue et de la coopération sur notre continent, notamment en accueillant la CSCE.

- Je me réjouis donc de pouvoir m'entretenir avec le président KEKKONEN qui préside depuis vingt cinq ans aux destinées de la Finlande. Mais la situation internationale actuelle de nos deux pays, leurs caractéristiques et leur expérience propres doivent élargir leur dialogue. Je ne doute pas que celui-ci fasse ressortir des préoccupations communes et contribue utilement aux actions que chacun d'eux mènent avec le rôle et les responsabilités qui sont les siens sur la scène internationale.

- Je souhaite aussi que cette visite donne une impulsion décisive à nos échanges. Une meilleure connaissance réciproque doit contribuer au développement de nos échanges commerciaux et de notre coopération industrielle, ainsi que de notre coopération dans le domaine des sciences et des techniques. Il nous appartient d'intensifier ces différents échanges pour les porter au niveau de ce que nous avons la capacité de faire ensemble. C'est ainsi que se poursuivra et se développera un dialogue concret, fondé sur la compréhension mutuelle et sur les intérêts communs de nos deux peuples.